



**Institut supérieur d'Education
physique et de Kinésithérapie
UNIVERSITE DE LIEGE**
Sart Tilman Bât. B-21 B-4000 LIEGE
Tél.: 04/366.38.91 Fax.: 04/366.29.01
Prof. M. CLOES : Marc.Cloes@ulg.ac.be



**Analyse des structures mises en place à l'intention
des sportifs de haut niveau de l'enseignement supérieur.
Comparaison dans différentes régions et pays**

Arianne POLIS et Marc CLOES

**Département des Sciences de la Motricité humaine
Université de Liège**

Décembre 2005

Analyse des structures mises en place à l'intention des sportifs de haut niveau de l'enseignement supérieur. Comparaison dans différentes régions et pays

**Arianne POLIS et Marc CLOES
Département des Sciences de la Motricité
Université de Liège**

Décembre 2005

Le caractère aléatoire des carrières sportives étant incontestable, il est compréhensible qu'un jeune athlète – et ses parents – ne doive pas négliger sa formation scolaire, tant au niveau secondaire que dans l'enseignement supérieur. La combinaison de la pratique du sport de haut niveau et de la poursuite d'études supérieures pose de nombreux problèmes (gestion du temps et du groupe, fatigue, conflits d'intérêt, choix de carrière,...). De ce fait, pour mener à bien leurs deux carrières, les étudiants sportifs devraient logiquement être soutenus tant au niveau académique qu'au niveau sportif.

Dans cette recherche, en privilégiant une approche qualitative, nous avons analysé en détail les structures mises en place pour aider les sportifs de haut niveau dans six institutions d'enseignement supérieur de la Communauté Wallonie-Bruxelles et d'universités flamande, française ou anglaise. Nous avons mené 84 interviews en veillant à confronter les avis de tous les acteurs impliqués (étudiants sportifs, directeurs du service des sports des universités, tuteurs, personnes ressources, coordinateur de structure, représentants de fédérations sportives et sportifs professionnels).

Nos résultats permettent de considérer que l'aide apportée aux étudiants sportifs francophones est partiellement inefficace et nettement inférieure à celle qui est prodiguée dans des universités des régions ou pays voisins, réputées pour les stratégies mises en œuvre en la matière.

Nous lançons des pistes de réflexion qui pourraient permettre aux autorités académiques, politiques et sportives belges francophones d'améliorer l'accompagnement de leurs élites sportives.

Le haut niveau, une des finalités de la pratique sportive, ne s'obtient que moyennant une pratique de plus en plus précoce, intensive et de qualité. Il entre donc en concurrence avec la formation scolaire puis académique des jeunes.

En effet, notre société évolue vers une intellectualisation de la population qui repose sur un allongement de la période d'obligation scolaire et sur la nécessité d'acquérir un diplôme de l'enseignement supérieur. Comme la formation scolaire peut difficilement être hypothéquée au profit d'une réussite sportive éventuelle, les écoles secondaires et les institutions d'enseignement supérieur tentent de s'organiser pour permettre aux étudiants sportifs de développer simultanément deux carrières: la carrière sportive et la carrière académique.

Au niveau secondaire, afin d'aider les étudiants sportifs, diverses formules de «sport-études» ont été développées aussi bien en Belgique qu'à l'étranger. Elles ont fait l'objet d'une attention croissante de la part de chercheurs depuis une dizaine d'années.

L'autonomie relative des instituts d'enseignement supérieur laisse augurer l'existence d'une grande diversité dans les aides apportées aux étudiants sportifs de haut niveau. A notre connaissance, en Belgique francophone, aucune étude récente ne s'est intéressée à la problématique de la combinaison du sport de haut niveau et des études supérieures.

1. Revue de littérature

Le modèle de développement de l'athlète à plusieurs niveaux proposé par Wylleman et Lavallée (2003) montre notamment que c'est lors de son entrée dans l'enseignement supérieur que le sportif talentueux traverse une période de transition entre la phase de formation et celle de perfection qui correspond à une intensification de l'entraînement et de la compétition (figure 1).

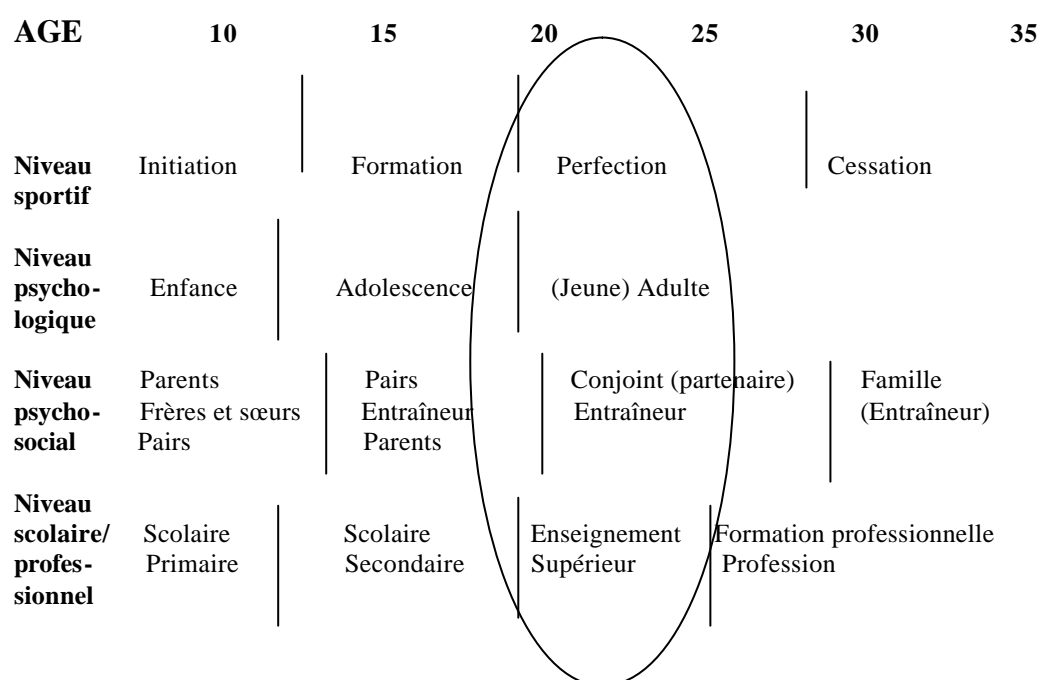


Figure 1 : Modèle de développement de l'athlète (d'après Wylleman et Lavallée, 2003)

Malheureusement, le chevauchement des formations académiques et sportives entraîne plusieurs choix possibles : (1) le sportif talentueux peut privilégier sa formation académique et abandonner sa pratique intensive faute de résultats. Cette solution constitue pour l'athlète et l'entourage sportif qui l'a soutenu une perte d'investissement en temps et en argent ; (2) l'athlète peut se diriger vers une carrière sportive professionnelle tout en risquant d'hypothéquer son avenir et, (3) l'athlète peut combiner efficacement les deux formations grâce à une structure d'aides. Cette dernière option nous semble la seule valable pour assurer l'épanouissement du sportif et lui offre les meilleures probabilités pour assurer son développement personnel à long terme, particulièrement dans les disciplines sportives les moins « porteuses ».

Certains chercheurs se sont intéressés à la problématique de la combinaison du sport et des études. Dans le cadre d'une revue de littérature, Cloes (2004) a énuméré pour

l'enseignement secondaire, les critères de réussite des formules « sport-études » qui ont été développées un peu partout dans le monde:

- disponibilité de logement avec des éducateurs et tuteurs spécifiques;
- adaptation minimale du programme;
- possibilités d'entraînement;
- équipe médicale et scientifique;
- infrastructures et équipement;
- ouverture d'esprit du corps enseignant.

Il précise que dans la Communauté Wallonie-Bruxelles, il existe différents types de sport-études présentant des objectifs différents mais constituant tous un moyen efficace de lutte contre l'échec scolaire.

Par ailleurs, Hug (2003) met en évidence les principales relations environnementales dont l'étudiant sportif est l'objet (figure 2). Lors de son développement, l'athlète sera influencé par sa famille, ses proches, son milieu sportif et son environnement scolaire. Les interactions entre la famille et le milieu sportif sont considérées comme capitales pour la réussite sportive. Par contre, la nécessité de liens entre, d'une part, la famille et le monde académique et, d'autre part, entre le milieu sportif et l'enseignement semble souvent sous-estimée.

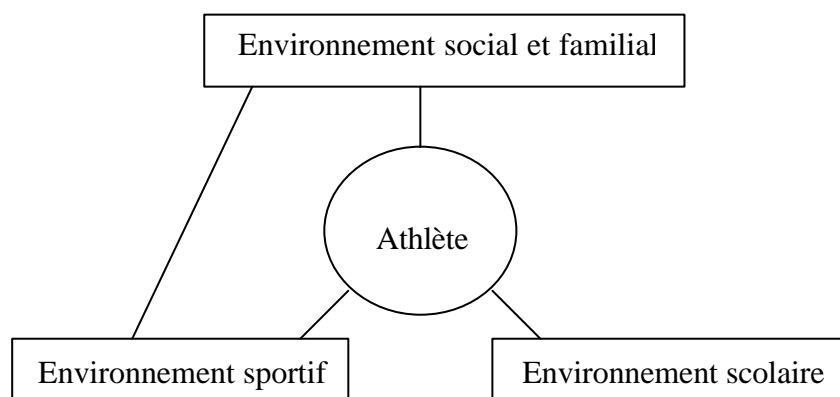


Figure 2 : Influences environnementales (d'après Hug, 2003)

A ce propos, Wylleman et al. (2004) insistent pour que les parents et les entraîneurs soient inclus autant dans le développement sportif que dans la carrière académique de l'étudiant sportif. Ils précisent cependant que les parents et les entraîneurs doivent être éduqués sur la façon dont leur engagement peut être bénéfique. Leur soutien semble essentiel dans les périodes de transition du parcours académique qui affectent le développement de la carrière sportive et inversement.

En Amérique du Nord, le statut d'étudiant sportif de haut niveau est un concept intégré depuis longtemps (Underwood, 1984; Whitford, 1990). Malheureusement, le prestige de l'institution et les fonctions de relations publiques que constituent certains sports font qu'on met en valeur, dès l'enseignement secondaire, la réussite sportive de l'étudiant, et ce, souvent au dépend de sa formation académique (Chelladurai & Danylchuk, 1984). Les étudiants sportifs américains profitent des aides qui leur sont octroyées pour devenir des sportifs professionnels dans une atmosphère d'affaires qui ne garantit en rien un enseignement de

qualité. Pour contrer cet état d'esprit, une association, la N.C.C.A. (National Collegiate Athletic Association) qui se consacre à l'assainissement de la gestion sportive au sein des collèges et universités, propose d'empêcher les étudiants sportifs de première année de l'enseignement supérieur de participer aux compétitions universitaires tout en leur permettant de s'entraîner avec leur équipe.

Même si la plupart des pays européens n'ont pas réussi à créer un climat positif à l'avantage des étudiants sportifs, ils n'en ignorent toutefois pas les problèmes. Selon De Knop, Wylleman, Van Hoecke, et Bollaert (1999), les pays européens où des initiatives structurées ont été développées peuvent se situer sur deux axes (figure 3). Le premier axe renvoie au promoteur de l'initiative (les autorités académiques ou sportives). Le second axe détermine la localisation de l'initiative (le niveau national ou local).

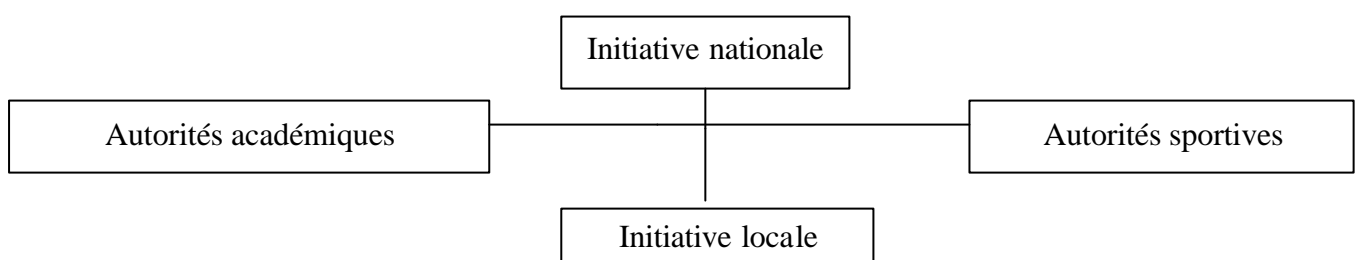


Figure 3 : Origines des aides apportées aux étudiants sportifs (d'après De Knopp et al., 1999)

Cette étude a montré que les initiatives viennent principalement du monde académique, surtout au niveau de l'enseignement supérieur qui dispose d'une plus grande autonomie. Dans l'enseignement secondaire, les initiatives sont surtout locales, en rapport avec les problèmes psychosociaux que crée la séparation d'avec les parents.

Au niveau de l'enseignement supérieur, nous retiendrons que les principaux problèmes rencontrés concernent :

- (1) le choix d'une carrière. Wylleman, De Knop, De Martelaer & Teirlinck (1991) font remarquer que, durant leurs études, les athlètes mettent surtout l'accent sur la performance sportive et, de ce fait, minimisent l'après carrière sportive.
- (2) la gestion du temps. Les mêmes auteurs estiment que le temps requis pour réussir à un haut niveau en sport et dans les activités académiques exige une utilisation, non seulement, d'un planning presque minuté mais aussi son respect consciencieux.
- (3) la gestion du groupe. Par son engagement extrême dans le sport et les activités académiques, le sportif étudiant ne dispose plus de beaucoup de temps pour créer des relations avec les autres (De Knop, Wylleman, Van Hoecke, et Bollaert, 1999).
- (4) l'estime de soi. Performant en sport et habitué au succès, l'étudiant sportif de haut niveau qui est confronté à l'échec universitaire ne trouve pas toujours la motivation pour recommencer une année (De Knop et al., 1999).
- (5) la gestion de l'autonomie. Selon De Knop et Wylleman (1998) ainsi que Donnelly (1993), le degré relativement élevé d'autonomie des étudiants dans l'enseignement supérieur requiert un investissement personnel plus intense des athlètes souhaitant poursuivre des activités académiques et sportives.
- (6) les capacités d'étude. Wylleman, De Knop et Theeboon (1993) ont mis en évidence que l'étudiant sportif rapporte davantage de problèmes académiques causés

par un manque de temps et une fatigue physique alors qu'il consacre la même partie de son temps à étudier que les autres étudiants impliqués dans des activités non académiques.

(7) le jugement de l'institution académique. Mc Kenna et Dustan-Lewis (2004) montrent que l'athlète britannique doit faire face aux critiques du corps enseignant en ce qui concerne son intelligence et ses obligations.

Dans les différentes régions et pays étudiés, les textes légaux relatifs au sport de haut niveau diffèrent et ne sont pas toujours très clairs.

Le décret de 1991 organisant le sport en Communauté flamande fournit un statut légal aux sportifs de haut niveau, ce qui donne une base légale aux institutions académiques (universitaires et non universitaires) pour fournir aux sportifs étudiants un support social, psychologique, technique, sportif et scientifique.

En France, conformément à l'article 27 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984, de nombreuses universités et grandes écoles favorisent la formation académique des sportifs de haut niveau ou de bon niveau régional en aménageant leur cursus. Plusieurs possibilités coexistent :

- (1) dérogation pour l'allongement des années d'études;
- (2) aménagement des emplois du temps;
- (3) choix du mode de contrôle de connaissances;
- (4) allongement de la durée d'obtention des bourses;
- (5) priorité dans le choix des groupes des travaux dirigés et des travaux pratiques.

En 1996, les autorités sportives nationales britanniques ont signé une Charte Royale dont le but principal était la création d'une « World Class Performance » constituée d'athlètes performants au niveau mondial et de personnes compétentes pour les accompagner jusqu'au haut niveau (entraîneurs, scientifiques du sport et équipes médicales). Dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, le département de développement du sport octroie aux sportifs de haut niveau des bourses leur permettant de couvrir le coût des facilités auxquelles ils peuvent avoir droit :

- (1) une équipe d'accompagnement de qualité (entraîneurs, médecins, kinésithérapeutes, diététiciens, masseurs, ...)
- (2) une aide logistique comprenant un logement, un accès aux infrastructures sportives et une place de parking sur le campus ;
- (3) un soutien au niveau académique par l'intermédiaire d'un tuteur qui coordonne les aides que l'étudiant sportif peut obtenir au niveau des études. Parmi celles-ci figurent un étalement des années d'études (comme l'année académique est coupée en deux semestres, les étudiants sportifs doivent choisir un semestre sur une année), un report d'examens, des séances de rattrapage en cas d'absence prolongée. C'est le tuteur qui gère les demandes des étudiants mais les horaires d'entraînement doivent s'adapter aux études et pas l'inverse.

En Communauté française de Belgique, le décret du 5 septembre 1994 révisé par le décret du 26 avril 1999 prévoit que les sportifs de haut niveau et les espoirs sportifs peuvent répartir une année d'études sur plusieurs années académiques. C'est la seule aide légale mais, soucieuses de répondre à un besoin, les universités francophones ont mis en place une série

d'aides dont peuvent théoriquement bénéficier les sportifs tant sur le plan académique que sportif. Ces possibilités ne semblent que très rarement connues et il n'existe aucune information permettant d'augurer de leur efficacité.

Sur base du constat de carence en matière d'informations objectives sur la problématique du statut du sportif de haut niveau dans l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et de l'analyse de la littérature que nous avons réalisée, nous avons effectué une étude visant à :

- (1) vérifier la cohérence de la définition du sportif de haut niveau entre l'aspect légal et l'avis des différentes personnes interrogées ;
- (2) analyser en détail les aides mises en place pour les étudiants sportifs dans six institutions francophones d'enseignement supérieur ;
- (3) étudier les structures proposées à ceux-ci dans certaines universités flamande, française et anglaise ;
- (4) comparer les aides proposées dans les différentes régions et pays ;
- (5) lancer des pistes de réflexion pour améliorer l'aide apportée aux étudiants sportifs francophones.

Ce travail, analysant les structures mises en place à l'intention des sportifs de haut niveau de l'enseignement supérieur, nous semble important si on tient compte de l'investissement et des efforts qui ont déjà été consenti par tous les acteurs de la réussite sportive de l'athlète de 18 ans. Il justifie une des causes d'abandon du sport de haut niveau.

2. Méthodologie

Nous avons réalisé une étude de cas inter-sites, signifiant que nous avons analysé indépendamment plusieurs institutions d'enseignement supérieur et avons tenté de dégager des points communs et particularités sans chercher à effectuer une comparaison de type statistique.

En Communauté française, notre macro-site comprend trois universités et trois hautes écoles de la région liégeoise qui accueillent une section d'éducation physique. Pour connaître les opinions des différents acteurs de la double réussite des étudiants sportifs, nous avons interrogé 43 étudiants sportifs, quatre responsables des sports des universités, sept tuteurs ou personnes ressources pour les étudiants sportifs de haut niveau, huit responsables de fédérations de certains étudiants sportifs interrogés et quatre sportifs professionnels.

En plus, dans chacun des nos trois sites extérieurs à la Communauté française, nous avons interrogé trois étudiants sportifs, un tuteur, un responsable de fédération et le coordinateur de la structure d'aides à savoir le «Topsport en Studie dans l'université flamande, le «département du sport de haut niveau » pour l'université française et le «Sport Development Center » pour l'institution anglaise.

Nous avons préparé six guides d'interview semi-structurée pour chaque type de sujet. Les principaux thèmes abordés concernent : la définition du sportif de haut niveau, la détermination des caractéristiques des étudiants sportifs, les aides apportées aux étudiants par les autorités académiques et sportives, les aides souhaitées et les liens existants entre les établissements d'enseignement supérieur et le monde sportif.

Nous avons collecté nos données au cours des années académiques 2003-2004 et 2004-2005. Toutes les interviews ont été enregistrées, retranscrites intégralement et toutes les idées ont été traduites sous forme de codes et regroupées en thèmes.

Nous avons validé notre recherche en procédant par triangulation c'est-à-dire en utilisant plusieurs techniques de recueil de données, en interrogeant plusieurs participants et en confrontant les points de vue de plusieurs acteurs sur un même site. De plus, nous avons demandé à cinq responsables des sports de valider la retranscription de leur interview.

Nous avons également effectué un contrôle de fidélité des analyses intra et inter-analyste qui s'est avéré favorable.

3. Résultats et discussion

3.1 La définition du sportif de haut niveau

En Communauté française, la définition du sportif de haut niveau est très variable mais quatre aspects reviennent régulièrement : la performance, la pratique intensive, le mental et l'hygiène de vie. Dans l'université flamande, la notion de talent et les critères de sélection du BLOSO s'ajoutent aux précédents. Si la liste ministérielle détermine l'élite sportive française, l'université étudiée a assoupli ses critères en intégrant les meilleurs sportifs régionaux. Enfin, dans l'institution anglaise, la plupart des personnes interrogées définissent le sportif de haut niveau en fonction des critères nationaux.

Notre étude a montré que la notion de sportif de haut niveau diffère d'une personne à l'autre et ne respecte généralement pas les critères établis par les autorités de l'administration sportive. C'est logique si l'on considère que l'aspect humain s'ajoute à la notion de performance mise en avant dans les législations, mais malheureusement, cela occasionne un manque de cohérence dans l'obtention du statut de sportif de haut niveau.

Grâce aux témoignages des différentes personnes que nous avons interrogées, nous pouvons considérer que le sportif de haut niveau est une personne respectant les caractéristiques suivantes :

- (1) une pratique sportive intensive car ce qui permet de le distinguer du sportif de loisirs, c'est le temps qu'il consacre à la pratique de son sport ;
- (2) une hygiène de vie puisque pour atteindre le haut niveau, le sportif doit se contraindre à vivre et manger sainement ;
- (3) une force mentale dans le sens où se surpasser à chaque compétition, garder un esprit sportif et adopter un code éthique est un devoir du sportif de haut niveau ;
- (4) du talent car, pour réaliser des performances, l'athlète doit posséder à la base un minimum de don ;
- (5) un niveau de performance, c'est-à-dire être capable de réaliser des résultats valables au niveau national ou international.

3.2 Le support fourni aux sportifs de haut niveau en Communauté française

L'utilisation de l'étalement des études, seule aide légale en Communauté française, est très diversement utilisée. Proposé systématiquement aux étudiants sportifs dans une

université, cet aménagement des études est admis dans les deux autres. Dans les hautes écoles, il n'est pas appliqué en raison des problèmes d'organisation qu'il occasionne.

Des différences apparaissent également au niveau des aides apportées aux sportifs de haut niveau et en ce qui concerne la compréhension du personnel académique. Globalement, les étudiants sportifs non-universitaires reçoivent moins d'aides que les universitaires. Dans les hautes écoles, ce type d'aide se limite à quelques aménagements du cursus scolaire et à une certaine compréhension du corps enseignant. Cela ne nous étonne pas puisque, officiellement, aucun des documents que nous avons consultés ne signale l'existence de structures d'aides aux étudiants sportifs dans cette filière de formation. Dans les universités, les aides concernent surtout l'aménagement du cursus scolaire (report d'examens, absences excusées et parfois présence de tuteurs). Les facilités d'accès aux infrastructures sportives existant sur les campus sont rarement mentionnées. En revanche, il n'y a tout simplement pas de références à des aides logistiques ou médicales, ni à un quelconque encadrement global. Quand ils existent, le rôle des tuteurs se limite à servir d'intermédiaires entre l'étudiant et les professeurs. Un jeune diplômé en criminologie, plusieurs fois champion de Belgique de karaté commente les aides dont il a bénéficié de cette manière : *« J'avais un tuteur qui a obtenu que je déplace deux examens en première candidature et que je reporte la présentation de mon mémoire de trois mois.... J'aurais souhaité un meilleur encadrement, car le tuteur n'est là que quand on a besoin de lui. Il faut toujours faire le premier pas »*.

Nous constatons que, malgré les efforts déployés, le plus souvent sur base du bénévolat, les universités sont loin d'offrir de réelles opportunités de développement aux étudiants sportifs de haut niveau. Il existe également un décalage entre les sportifs et les représentants du monde universitaire en ce qui concerne la perception des conditions offertes. Ceci s'expliquerait, d'une part, par un manque de moyens (humains, logistiques, financiers,...) au niveau académique pour réaliser ce qui est prévu et, d'autre part, par un manque de connaissances chez l'étudiant sportif de ce qui pourrait être obtenu. Il semble qu'il existe des lacunes importantes au niveau des communications interne et externe au sein des universités. A ce propos, un tuteur synthétise bien la situation: *« Je suis parfois informé de mon rôle de tuteur en février et ce délai administratif est nuisible... Le devoir du sportif est de donner des informations sur ses résultats sportifs »*.

Dans les hautes écoles, la situation est encore plus grave dans la mesure où les quelques aides apportées reposent exclusivement sur l'investissement de quelques professeurs d'éducation physique et sur la bonne volonté du corps enseignant. Alors que les sportifs pourraient être attirés par cette filière d'étude réputée plus accessible, il apparaît qu'ils y rencontrent davantage de difficultés en raison d'une moins grande liberté administrative. Un professeur d'éducation, maître assistant dans une haute école explique *« les facilités qui sont accordées par décret ne sont pas réalisables concrètement, et les demandes qui ont été faites n'ont pas abouti... Les sportifs attendent beaucoup plus que ce qu'on peut leur donner »*.

3.3 Les collaborations entre le monde de l'enseignement supérieur et les structures sportives

Le monde sportif montre souvent peu d'intérêt vis-à-vis des étudiants sportifs et l'isolement de ceux-ci fait que le soutien affectif et financier des parents devient primordial. La collaboration entre le sport de haut niveau francophone et l'enseignement supérieur est faible et se limite souvent à des contacts purement administratifs. Les compétitions universitaires n'intéressent pas les instances sportives et les étudiants sportifs y participent

rarement. Un responsable de la ligue francophone de handball résume la situation en ces termes : *« Il existe des relations de bon voisinage, sans plus. On envoie le calendrier des stages et des compétitions au directeur du service des sports de l'université »*.

L'absence de collaboration entre les structures sportives et d'enseignement supérieur ne favorise certainement pas les conditions de travail des jeunes élites. Un étudiant en sciences économiques, triple champion de Belgique de boxe commente les difficultés qu'il rencontre pour concilier ses deux carrières : *« Je m'entraîne moins qu'avant, je ne peux pas partir régulièrement aux tournois et au niveau de l'équipe nationale, je suis souvent remplacé par le vice-champion »*. Leurs difficultés sont certainement renforcées par le manque de politique sportive au niveau régional. Un responsable de la ligue francophone d'athlétisme déclare tristement *« Quand des athlètes entrent à l'université, ils diminuent les entraînements et les résultats baissent. On ne peut rien leur dire car on n'a rien à leur proposer »*. Pourtant, parfois certains sportifs prometteurs abandonnent leurs études pour se lancer dans une carrière sportive professionnelle douteuse et sans aucune garantie pour l'avenir. Une jeune basketteuse qui vient d'arrêter ses études explique *« J'ai essayé de faire ma première candidature en kinésithérapie très sérieusement mais, au milieu de l'année, il y avait des coupes d'Europe et j'ai arrêté pour une question de temps... J'ai demandé pour avoir un allègement des cours, mais cela a été refusé... Aujourd'hui, j'adore ce que je fais, mais je sais que si demain je m'arrache le genou, je n'ai pas de diplôme »*.

3.4 Analyse des systèmes fonctionnant dans des universités d'autres régions ou pays

Etudier des structures mises en place en dehors du contexte de la Communauté française permet d'identifier les stratégies que nos voisins ont élaborées afin de répondre aux mêmes exigences.

Dans l'université flamande, la structure « Topsport en Studie » assure une grande flexibilité d'études, permet l'utilisation prioritaire des infrastructures sportives et offre un suivi psychologique. La présence de certains entraîneurs fédéraux qui organisent des entraînements soit sur le campus soit à proximité et l'aide financière du BLOSO pour les sportifs de très haut niveau complètent les types de supports proposés dans le cadre d'une cellule de coordination assurant un suivi quotidien. Une étude de 1998 de De Knop et Wylleman a montré que le taux de réussite académique des étudiants sportifs était plus élevé que la moyenne des étudiants, malgré le maintien d'un haut volume d'entraînement.

Dans l'université française, les étudiants sportifs signent un contrat de scolarité avec le « département du sport de haut niveau » de l'institution qui les aide à mener leur deux carrières au sein des « Pôles sportifs » mis en place par les fédérations. Ils bénéficient d'un accompagnement complet. Depuis la rentrée 2004, des cours à distance sont même mis en œuvre lorsque leur absence se prolonge. Le coordinateur du département de haut niveau envisage même un réaménagement des cours en fonction du planning sportif pour les athlètes qui pratiquent un sport les amenant à participer à des compétitions pendant la période hivernale. Les centres de sport de haut niveau, placés sous la tutelle des fédérations et construits près des campus, regroupent les sportifs d'une même discipline. Les compétitions universitaires font partie intégrante du planning sportif de l'étudiant et sont incluses dans son contrat scolaire. Dans cette institution, une évaluation du taux de réussite a également mis en évidence que la très grande majorité des étudiants validaient leur contrat de scolarité.

Dans l'institution anglaise, le « Sport Development Center » octroie des bourses sportives aux élites qui financent leur accompagnement sportif, médical et psychologique ainsi que leur logement. Le sport fait partie de la culture anglaise et il n'est donc pas étonnant que le sport universitaire soit tout particulièrement apprécié et que l'on retrouve sur les campus la plupart des fédérations sportives. L'omniprésence de l'entraîneur comble le manque affectif lié à l'éloignement des parents et permet d'optimiser l'entraînement. L'encadrement sportif idéal dont bénéficient les étudiants sportifs leur permet de se dégager d'une partie des contraintes sportives pour se consacrer aux études.

D'emblée, il apparaît que les trois structures étudiées hors Communauté française singularisent nos universités et hautes écoles par (1) l'existence d'un partenariat entre les différents acteurs concernés coordonné par une cellule multidisciplinaire, (2) le regroupement des élites grâce à un hébergement, (3) la présence d'un staff de spécialistes multidisciplinaires. Puisque nous avons mené une étude qualitative, nous ne disposons pas de statistiques et avons donc synthétisé les principales constatations dans le tableau 1.

Tableau 1 : Les aides accordées aux étudiants sportifs selon les régions

	Communauté française		Une université flamande	Une université française	Une université anglaise
	Universités	Hautes écoles			
1) Structure spécifique d'aide aux sportifs de haut niveau					
Présence d'un coordinateur	non	non	oui	oui	oui
Présence de tuteurs	oui/non	non	oui	oui	oui
Présence d'entraîneurs fédéraux sur le campus	non	non	oui	oui	oui
2) Aménagement des études					
Etalement des années d'études	oui	non	oui	oui	oui
Report d'examens	oui/non	oui/non	oui	oui	oui
Absences excusées	oui	oui/non	oui	oui	oui
Cours de rattrapage	non	non	oui	oui	oui
Cours à distance	non	non	non	oui	non
3) Facilités sportives					
Accès prioritaire aux infrastructures sportives	oui/non	non	oui	oui	oui
Entraînement sur le site de l'université	non	non	oui	oui	oui
Guidance par des spécialistes du sport	oui/non	non	oui	oui	oui
Intérêt pour les compétitions universitaires de haut niveau	oui/non	oui/non	non	oui	oui
4) Facilités médicales et paramédicales					
Visite chez les spécialistes de la médecine du sport	non	non	oui	oui	oui
Suivi par des kinésithérapeutes	non	non	oui	oui	oui
Conseils de psychologues et diététiciens	non	non	oui	oui	oui
Aides de techniciens du sport	non	non	non	non	oui
5) Facilités logistiques					
Possibilité de logement près des infrastructures sportives	non	non	oui	oui	oui
Place de parking sur le campus	non	non	non	non	oui

L'université française semble avoir axé son programme d'aides sur l'aménagement des études alors que l'institution anglaise développe surtout un encadrement sportif. L'université flamande tente plutôt de réaliser un équilibre en accordant une importance similaire aux aménagements académiques et sportifs. Malheureusement, ce tableau met aussi en évidence la faiblesse des aides octroyées en Communauté française, ce qui nous permet de considérer que la situation de l'étudiant sportif de la Communauté française est beaucoup plus complexe que celle de ses voisins alors que, paradoxalement, le critère de dispersion géographique plaiderait pourtant en notre faveur.

A partir des réflexions que nous ont inspirées l'analyse des interviews, nous avons développé un modèle qui pourrait être appliqué en Communauté française (figure 5). Au niveau des autorités académiques, nous considérons qu'il serait peut-être utile d'envisager la création d'un pôle sportif unique qui offrirait l'ensemble des formations disponibles et recevrait un support humain, logistique et financier de la part de l'Administration des sports. Par son rôle de coordination, l'AISF (Association Interfédérale du Sport Francophone) constituerait un des partenaires privilégiés de cette structure à créer. Un organe de suivi serait chargé de vérifier l'efficacité de la structure répondant à certaines propositions formulées dans le cadre des Chantiers du Sport en tenant compte de la mentalité wallonne (Cloes, 2002 ; Namurois, 2002).

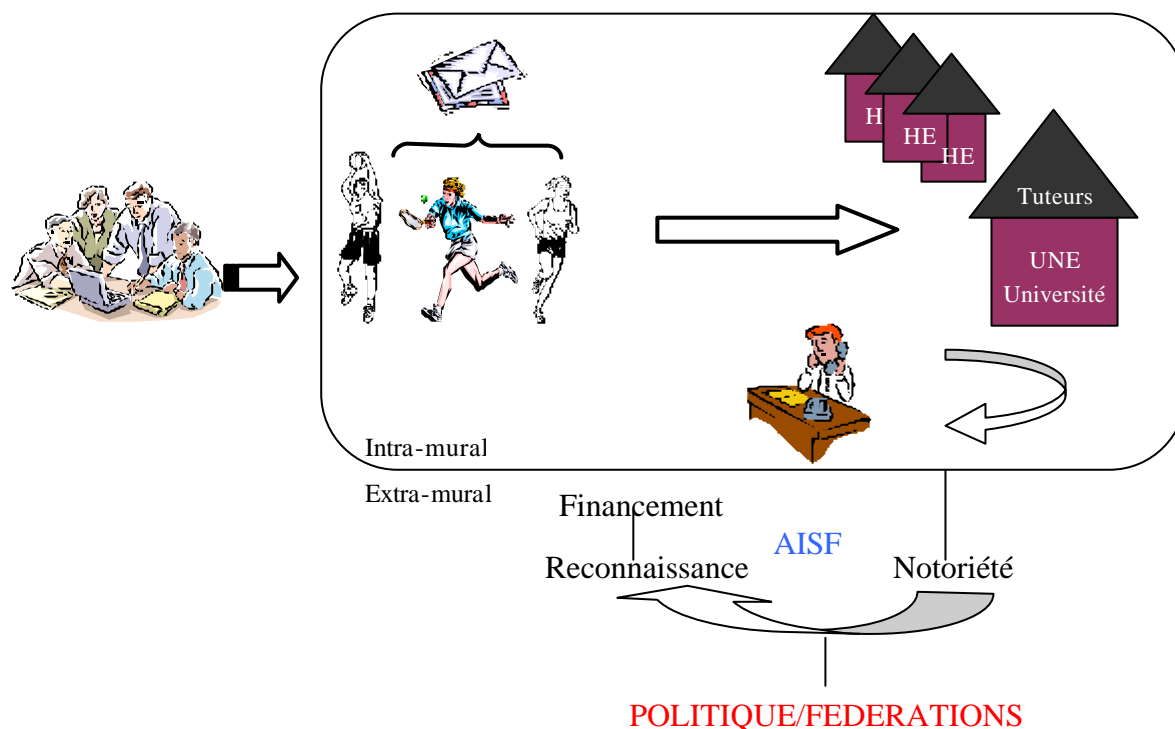


Figure 5 : Modèle d'une structure d'aides aux sportifs de haut niveau

Les critères de réussite d'une telle structure ont déjà été étudiés en 1999 par De Knop et ses collaborateurs, à partir du cas du Topsport en Studie. Les candidats étudiants sportifs seraient informés sur les exigences de la structure, dès la fin du secondaire et via une brochure diffusée par l'Administration des sports. Il est évident que des critères très stricts devraient être définis. Un coordinateur aiderait les sportifs à remplir leurs obligations académiques et sportives. Il gèrerait les aides académiques avec les tuteurs, les aides sportives avec les entraîneurs et la logistique avec l'Administration du sport.

Les pouvoirs politiques pourraient également intervenir directement sur l'avenir des étudiants sportifs en légalisant les structures d'aides et en rémunérant les étudiants sportifs de très haut niveau pour qu'ils ne soient pas pénalisés par l'allongement de leur scolarité.

Nous sommes conscients de l'implication financière de ces propositions mais les répercussions rapides que cette structure pourrait exercer sur la visibilité de nos sportifs le justifierait largement. A plus long terme, il serait possible d'envisager d'intéresser des sponsors qui pourraient engager des sportifs diplômés et valoriser ainsi leur image de marque.

Nous proposons de sensibiliser les fédérations sportives à la problématique de la combinaison du sport de haut niveau et des études supérieures. La collaboration des cellules de sport de haut niveau des fédérations et les universités pourrait optimiser les performances sportives et favoriser la formation des entraîneurs.

Une telle initiative ne peut s'envisager sans le rôle catalyseur du Ministère des Sports. En effet, elle doit être supportée au plus haut niveau par une politique sportive à long terme visant à assurer la formation la plus complète possible des sportifs de haut niveau. Elle passe nécessairement par un financement du sport qui permettrait de développer les infrastructures et la formation de l'encadrement sportif mais, surtout, par une réelle (bonne) volonté de tous les acteurs qui passera par la création d'un sentiment d'identité communautaire.

4. Conclusions

Notre étude, qui a apporté des données objectives là où n'existaient que des avis informels, nous a permis de mettre clairement en évidence les lacunes des structures offertes actuellement aux étudiants sportifs en Communauté française. Cette situation amène souvent les meilleurs athlètes à abandonner leur pratique sportive, réduisant à néant les efforts parfois considérables qui ont été entrepris par les fédérations sportives. Il en résulte une hostilité de certains responsables sportifs vis-à-vis des étudiants sportifs laissant les athlètes livrés à eux mêmes.

En fonction de leurs caractéristiques culturelles propres, les trois universités de régions ou pays voisins que nous avons étudiées ont développé des structures efficaces d'aides aux étudiants sportifs de haut niveau. Ces structures ont été initiées par les institutions académiques et fonctionnent grâce à la collaboration des milieux sportif et politique.

La comparaison entre le soutien continu apporté aux étudiants sportifs dans certaines universités de régions ou pays voisins et les quelques aides maladroites dont bénéficient les athlètes francophones, nous a amenée à lancer des pistes de réflexion aux autorités académiques, sportives et politiques francophones pour améliorer leur situation actuelle. Une collaboration entre les différentes instances impliquées dans la double réussite des étudiants sportifs semble être la condition de départ à la création d'une structure efficace. Il faudrait, ensuite, que les autorités et le corps professoral de l'université soient convaincus de la nécessité d'attribuer du personnel et des moyens financiers pour ce groupe particulier d'étudiants. Le coordinateur d'une structure de haut niveau, élément clé permettant à l'athlète de rencontrer les exigences académiques et de respecter les contraintes sportives, serait chargé au quotidien de la gestion des demandes et problèmes des étudiants sportifs. Les autorités politiques et sportives financeraient les infrastructures sportives et le travail des entraîneurs pour amener l'étudiant sportif francophone vers le succès sportif. Des tuteurs organiseraient,

avec le coordinateur, l'aménagement des études qui serait perçu non pas comme un moyen de diminuer la valeur des études mais la solution au problème de gestion du temps que rencontrent tous les étudiants sportifs. Signalons enfin que la collaboration des spécialistes du sport de l'université devrait permettre aux athlètes d'améliorer leurs performances.

Les autorités académiques, sportives et politiques ainsi que les athlètes étudiants et leurs parents doivent devenir des partenaires efficaces de la double réussite de l'étudiant sportif de haut niveau.

5. Références

Chelladurai, P. & Danylchuk, K.E. (1984). Operative goals of intercollegiate athletics: Perceptions of athletic administrators. *Canadian Journal of Applied Sport Sciences*, 9, 33-41.

Cloes, M. (2002). Chantier n° 1 : Les structures du sport. In, Communauté française (Ed.), *Les Chantiers du sport. Ensemble construisons le sport* (pp. 3-8). Bruxelles : Ministère des Sports de la Communauté française (ADEPS). Disponible sur Internet : <http://www.cfwb.be/chantiersdusport/brochure.pdf>

Cloes, M. (2004). Organisation of «sport + studies programmes » at secondary school level: the perceptions of the students and the staff. In, V. Klissouras, S. Kellis & I. Mouratidis (Eds.), *Proceedings of the 2004 Pre-Olympic Congress. Sport Science through the Ages. Volume I – Lectures-Orals* (p. 73). Thessaloniki: SYMVOLI.

De Knop, P. & Wylleman, P.(1998). *10 Years Topsport and Study*. Brussel, Belgium: Vrije Universiteit Brussel.

De Knop, P., Wylleman, P., Van Hoecke, J. & Bollaert, L. (1999). Sport management – A European approach to the management of the combination of academics and elite-level sport. In, S. Bailey (Eds.), *Perspectives – The interdisciplinary series of Physical Education and Sport Science. Vol. 1. School sport and competition* (pp. 49-62). Oxford: Meyer & Meyer Sport.

Donnelly, P. (1993). Problems associated with youth involvement in high-performance sport. In, B.R. Cahill & A.J. Pearl (Eds.). Intensive participation in children's sports (pp. 95-126). Champaign, IL: Human Kinetics.

Hug, P.-A. (2003). *Evaluation de la filière gymnasiale sport-études du Canton de Vaud*. Lausanne : Académie internationale des Sciences et Technique du Sport.

Mc Kenna, J. & Dustan-Lewis, N., (2004). An action research approach to supporting elite student-athletes in higher education. *European Physical Education Review*, 10, 2, 179-198.

Namurois, G. (2002). Chantier n° 5 : Le sport de haut niveau. In, Communauté française (Ed.), *Les Chantiers du sport. Ensemble construisons le sport* (pp. 29-31). Bruxelles : Ministère des Sports de la Communauté française (ADEPS). Disponible sur Internet <http://www.cfwb.be/chantiersdusport/brochure.pdf>

Underwood, C. (1984). *The student athlete: Eligibility and academic integrity*. East-Lansing, MI: Michigan State University Press.

Whitford, D. (1990). The student athlete: Myth or reality? *College Magazine*, 2, 37-41.

Wylleman, P., De Knop, P., De Martelaer, K. & Teirlinck, P. (1991). Combining top-level sport and university studies: Problems, possible solutions and the need for an international perspective. In FISU/CESU (Ed.), *Proceedings XVI Universiade – FISU/CESU Conference* (pp. 399-410). Sheffield, United Kingdom: Sheffield City Polytechnic.

Wylleman, P., De Knop, P. & Theeboom, M. (1993). Academic problems and achievements of elite athletes at university (Elite athletes in higher education). *Rapport de séance du FISU/CESU-Conference de la XVII Universiade*. Buffalo, United States: University at Buffalo, 09-11.07.93. Cité par De Knop & Wylleman (1998).

Wylleman, P. & Lavallée, D. (2003) A developmental perspective on transitions faced by athletes. In M. Weiss (Ed.), *Developmental sport and exercise psychology: A lifespan perspective* (pp. 507-527). Morgantown, WV: FIT.

Wylleman, P., Verdet, M.-C., Lévêque, M., De Knop, P. & Huts, K. (2004). Athlètes de haut niveau, transitions scolaires et rôle des parents. *STAPS*, 64, 71-87.

Référence suggérée : Polis, A. & Cloes, M. (2005). Analyse des structures mises en place à l'intention des sportifs de haut niveau de l'enseignement supérieur. Comparaison dans différentes régions et pays. Liège : Université de Liège, Département des Sciences de la Motricité.

N° dépôt légal : D/2005/10.095/1

ISBN : 2-9600428-1-6 EAN : 9782960042818